

Délibération n°2018-10-10-5.1

Délibération approuvant les modalités de contrôle des connaissances des diplômés de master et du COBD

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°92-25 du 9 janvier 1992 relatif à l'organisation de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques et notamment les articles 20 et 21 ;

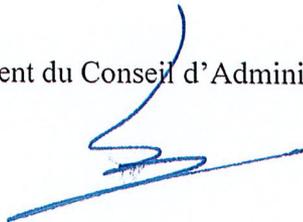
Sur proposition du directeur et du directeur des études et des stages.

Le conseil d'administration réuni le 10 octobre 2018 en séance plénière, sous la présidence de M. Jean-François BALAUDÉ, après en avoir délibéré, **approuve à l'unanimité les modalités de contrôle des connaissances des diplômés de master et du COBD, annexées à la présente délibération.**

La présente délibération sera transmise à la rectrice de l'académie de Lyon, Chancelière des universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire.

Fait à Lyon, le 10 octobre 2018

Le président du Conseil d'Administration

A blue ink signature of M. Jean-François BALAUDÉ, consisting of a stylized, flowing script.

M. Jean-François BALAUDÉ

Le directeur

A blue ink signature of M. Yves ALIX, consisting of a stylized, flowing script.

M. Yves ALIX

**Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 à 4
Master**

**Domaine : Sciences humaines et sociales
Mention : Histoire, civilisations et patrimoine**

**Parcours :
Cultures de l'écrit et de l'image**

Année universitaire 2018-2019

Première année

Semestre 1

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
CEI UEA1 Les supports de l'écrit et de l'image	6	Session 1 Cours 1 : CT dossier documentaire individuel Cours 2 : CC note de participation et travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
		Session 2 Cours 1 : CT dossier documentaire individuel Cours 2 : CT travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
CEI UEB1 Cultures de l'écrit et de l'image	6	Session 1 Cours 1 : CT dossier documentaire individuel Cours 2 : CC note de participation et travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
		Session 2 Cours 1 : CT dossier documentaire écrit Cours 2 : CT travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
CEI UEC1 Méthodologies de la recherche	3	Session 1 : CC 2 contributions (1 écrite et 1 orale) à l'élaboration du mémoire Session 2 : CT fiche de lecture
CEI UED1 Méthodologie appliquée 1	3	Session 1 : CT dossier individuel d'identification d'un document ancien
		Session 2 : CT dossier individuel d'identification d'un document ancien
CEI UEE1 Concepts, enjeux et usages des patrimoines	3	Session 1 : CT Fiche de lecture
		Session 2 : CT Fiche de lecture
CEI UEF1 Réalités et diversités des patrimoines (Choix de 2 séminaires parmi les 4 proposés ; 2 x 1,5 ECTS)	3	Session 1 Séminaire 1 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 2 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 3 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 4 : CC Exposé oral (15 mn) sur les objets patrimoniaux
		Session 2 Séminaire 1 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 2 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 3 : CT Dossier documentaire individuel Séminaire 4 : CT Exposé écrit (4 pages) sur les objets patrimoniaux
CEI UEG1 Langue vivante	3	Session 1 en fonction de la langue étudiée
		Session 2 en fonction de la langue étudiée
CEI UEH1 Insertion professionnelle	3	Session 1 dossier individuel
		Session 2 dossier individuel

Semestre 2

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
CEI UEA2 Méthodologie 2 - Les collections de documents et leur histoire	6	Session 1 : CT dossier documentaire individuel
		Session 2 : CT dossier documentaire individuel
CEI UEB2 Méthodologie 3 - Les techniques de travail nécessaires à l'insertion professionnelle	3	Session 1 : CT Devoir sur table (note de synthèse) en temps limité
		Session 2 : CT Devoir sur table (note de synthèse) en temps limité
CEI UEC2 Séminaires de spécialisation 1	3	Session 1 : En fonction des séminaires choisis Séminaire Patrimoines en débat : CC Exposé oral et fiches de lecture
		Session 2 : En fonction des séminaires choisis Séminaire Patrimoines en débat : CT Dossier écrit sur les sujets abordés
CEI UED2 Séminaires de spécialisation 2	3	Session 1 : CC note de participation et travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
		Session 2 : CT Travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
CEI UEE2 Mémoire de recherche	15	Session 1 : Soutenance du mémoire

Deuxième année

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
CEI UEA3 Séminaire / atelier interculturel	3	Session 1 : CC Exposé oral et fiches de lecture
		Session 2 : CT Dossier écrit sur les sujets abordés
CEI UEB3 Réflexion sur les fonds patrimoniaux et la recherche	3	Session 1 : CT Dossier individuel
		Session 2 : CT Dossier individuel
CEI UEC3 Principes de la gestion et de la valorisation des patrimoines	3	Session 1 : oral sur documents
		Session 2 : oral sur documents
CEI UED3 Formation à la gestion et à la valorisation des fonds patrimoniaux	9	Session 1 : CT Dossier collectif
		Session 2 : CT Dossier collectif
CEI UEE3 Gestion de projet	3	Session 1 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE F3
		Session 2 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE F3
CEI UEF3 Gestion de projet documentaire patrimonial	3	Session 1 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE E3
		Session 2 : CT Dossier collectif en lien avec l'UE E3
CEI UEG3 Langue vivante	3	Session 1 : en fonction de la langue étudiée
		Session 2 : en fonction de la langue étudiée
CEI UEH3 Module libre	3	Session 1 : CC note de participation et travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis
		Session 2 : CT Travail personnel mettant en œuvre les enseignements suivis

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
CEI UEA4 Stage professionnel	12	Rapport de stage
CEI UEB4 Mémoire de recherche	12	Soutenance du mémoire
CEI UEC4 Séminaire de janvier	6	CT : deux dossiers individuels

CC : Contrôle continu **CT : Contrôle terminal**

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ects est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2nde session :

- Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.
- Le stage, le mémoire de fin d'études et le séminaire de janvier ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

- Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4

Master

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques

**Parcours :
Archives numériques**

Année universitaire 2018-2019

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
ARN UE1 L'archive numérique et ses enjeux	6	Session 1 CC : Fiche de lecture individuelle (coeff.0.5) Bibliographie du mémoire (individuel) (coeff.0.5) Session 2 idem
ARN UE2 Records management	6	Session 1 CT : Epreuve écrite individuelle Session 2 Idem
ARN UE3 Conservation et archivage des documents numériques	6	Session 1 CT : Epreuve écrite individuelle Session 2 Idem
ARN UE4 Le web : collecte, signalement, accès aux archives	6	Session 1 CC : Travaux pratiques en groupe Session 2 Epreuve écrite individuelle
ARN UE5 Initiation à la recherche	3	Session 1 CC : Rendu individuel des étapes de fabrication du mémoire Session 2 Idem
ARN UE6 Anglais	3	Session 1 CC : <ul style="list-style-type: none"> • Présentation orale en groupe (coeff. 0,25) • Quiz de Vocabulaire (il y en aura 4) (coeff. 0,25) • Participation (présences + participation en cours) (coeff. 0,25) CT : examen Final (coeff. 0,25) Session 2 Examen terminal écrit
ARN Gestion de projet	3	<i>Evaluation dans le cadre du stage</i>

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
ARN UE07 Stage professionnel	18	Rapport de stage
ARN UE08 Mémoire	9	Mémoire avec soutenance

CC : Contrôle continu

CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ects est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2nde session :

- Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.
- La gestion de projet, le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

- Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 et 2

Masters

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours:

Archives numériques, Publication numérique

Sciences de l'information et des bibliothèques et information scientifique et technique

Politique des bibliothèques et de la documentation

Année universitaire 2018-2019

Semestre 1

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PAN UE1 Culture(s) du document	6	Session 1 : CT : Contrôle sur table (coeff. 1/3) CT : Contrôle sur table (coeff. 1/3) CT : Contrôle sur table (coeff. 1/3)
		Session 2 : CT : Contrôle sur table (coeff. 1/3) CT : Contrôle sur table (coeff. 1/3) CT : Contrôle sur table (coeff. 1/3)
PAN UE2 TIC, des enjeux aux pratiques	6	Session 1 : CT : Dossier en groupe (coeff. 1/3) CT : Contrôle sur table (coeff. 1/3) CT : Contrôle sur table ou sur machine (coeff. 1/3)
		Session 2 : CT : Contrôle sur table ou sur machine
PAN UE3 Modélisation et épistémologie de l'information	6	Session 1 : CT : Contrôle sur table (coeff. 1/3) CT : Dossier en groupe (coeff. 1/3) CT : Contrôle sur table ou sur machine (coeff. 1/3)
		Session 2 : CT : Contrôle sur table ou sur machine
PAN UE4 De la recherche d'information au produit documentaire	6	Session 1 : CT : Dossier en groupe
		Session 2 : CT : Dossier en groupe ou individuel
PAN UE5 Langue vivante	3	CC : Divers travaux, écrits et oraux
PAN UE6 Initiation à la recherche	3	CC : Dossier en groupe (coeff. 0,7) et soutenance (coeff. 0,3)

Semestre 2

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PAN UE7 Gestion de projet	9	CC : Dossier en groupe + soutenance (coeff. 0,75) CC : Note sur un rapport réflexif individuel rédigé par l'étudiant concernant ses implications dans le travail de son groupe projet et l'appréciation du tuteur du groupe (coeff. 0,25)
PAN UE8 Les contextes professionnels	6	Session 1 : CT : Dossier en groupe (coeff.1/2) CT : Contrôle sur table ou sur machine (coeff.1/2)
		Session 2 : CT : Contrôle sur table ou sur machine
PAN UE9 Approches des différents parcours de 2 ^{ème} année	6	Session 1 : CC : Dossier individuel
		Session 2 : CC : Dossier individuel
PAN UE10 UE Libre	6	Session 1 : CT : Exposé oral (coeff.1/2) CT : Contrôle sur table (coeff.1/2)
		Session 2 : CT : contrôle sur table
PAN UE11 Insertion professionnelle	3	Session 1 : CT- Dossier individuel
		Session 2 : CT : Dossier individuel

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^{nde} session :

- Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.
- **Les UEs qui ne peuvent pas faire l'objet de seconde session sont :**
 - o PAN UE5 Langue vivante
 - o PAN UE6 Initiation à la recherche
 - o PAN UE7 Gestion de projet

Règles de compensation :

- Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 1 et 2

Masters

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Humanités numériques

Parcours: Pratiques et méthodes en Humanités numériques

Parcours uniquement accessible en double diplôme : inscription principale obligatoire dans la mention Sciences de l'information et des bibliothèques (SIB), première année PANIST

Année universitaire 2018-2019

Semestre 1

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE A1 Corpus et enquêtes : collecte et structuration des données	9	<p>Session 1 :</p> <p>Modalités de l'enquête (coeff. 2) CC : oral (coeff. 1) CC : dossier (coeff. 1)</p> <p>Méthodologies de construction de corpus (coeff. 3) CC : épreuve sur ordinateur d'1h (coeff. 1) CC : épreuve sur ordinateur d'1h (coeff. 1) CC : épreuve sur ordinateur de 2h (coeff. 2)</p> <p>Session 2 : Pas de session 2 car CC et session unique</p>
UE B2 : Informatique et statistique pour les HN	6	<p>Session 1 :</p> <p>Fondements statistiques (coeff. 1) CC : épreuve sur ordinateur de 2h (coeff. 1) CC : écrit d'1h (coeff. 1)</p> <p>Algorithmique et programmation (coeff. 1) CC : épreuve sur ordinateur de 2h (coeff. 0,8) CC : dossier (coeff. 0,2)</p> <p>Session 2 : Pas de session 2 car CC et session unique</p>
UE C1 : Spécialité (double-diplôme)	12	<p>Validation de 2 UE dans le double diplôme PANIST</p> <ul style="list-style-type: none"> - PAN UE1 Culture(s) du document (6 ECTS) - PAN UE4 De la recherche d'information au produit documentaire (6 ECTS)
UE D1 : Langue vivante	3	<p>Validation de l'UE PAN UE5 Langue vivante dans le double diplôme PANIST</p>

Semestre 2

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
UE A2 : Fondamentaux en HN	9	Session 1 : Enjeux scientifique, sociaux et juridiques (coeff. 3) CC : dossier (coeff. 1) CC : dossier (coeff. 1) Anthropologie du numérique (coeff. 2) CC : écrit d'1h (coeff. 1) CC : écrit d'1h (coeff. 1)
		Session 2 : Pas de session 2 car CC et session unique
UE B2 : Informatique et statistique pour les HN	9	Session 1 : Bases de données (coeff. 2) CC : épreuve sur ordinateur de 2h (coeff. 0,7) CC : dossier (coeff. 0,3) Méthodes statistiques (coeff. 2) CC : écrit de 2h (coeff. 1) CC : dossier (coeff. 1) Technologies Web (coeff. 1) CC : épreuve sur ordinateur de 2h (coeff. 1) CC : dossier (coeff. 1)
		Session 2 : Pas de session 2 car CC et session unique
UE C2 : Spécialité (double-diplôme)	9	Validation dans le double diplôme PANIST de l'UE PAN UE7 Gestion de projet
UE D2 : Langue vivante	3	Dossier individuel écrit en anglais

CC : Contrôle continu

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2nde session : Pas de session 2 car CC et session unique

Règles de compensation :

- Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement

Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4

Master

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours :

Publication numérique

Année universitaire 2018-2019

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PUN UE1 Le monde de l'édition en Europe, en France et dans le monde	6	Session 1 CC : évaluation individuelle : production d'articles (coeff. 0,5), Veille et participation (coeff. 0,25), évaluation collective : projet collectif de production d'un contenu enrichi pour un ouvrage (coeff. 0,25)
		Session 2 : production d'un article (coeff. 0,75), Veille et participation (coeff. 0,25)
PUN UE2 Technologies de l'édition numérique	6	Session 1 CC : réalisation individuelle d'un produit éditorial : évaluation technique (coeff. 0,3), Réalisation collective d'un produit éditorial : : évaluation technique (coeff. 0,3), Participation (coeff. 0,4)
		Session 2 : travail individuel (coeff. 0,75), Participation : (coeff. 0,25)
PUN UE3 Piloter un projet d'édition numérique	6	Session 1 CC : étude de cas individuel (coeff. 0,75), Participation (coeff. 0,25)
		Session 2 : devoir sur table (coeff.1)
PUN UE4 Économie du web / économie du document	6	Session 1 CC : évaluations individuelles (coeff. 0,75), participation (coeff. 0,25)
		Session 2 CC : évaluation individuelle (coeff. 0,75), participation (coeff. 0,25)
PUN UE5 Initiation à la recherche	3	Session 1 CC : évaluation individuelle d'un ouvrage ou d'un logiciel réalisé en ligne
		Session 2 : évaluation individuelle
PUN UE6 Ouverture internationale	3	Session 1 CC : évaluation écrite et orale individuelle (coeff. 0,75), Participation (coeff. 0,25)
		Session 2 : évaluation individuelle (coeff. 0,75), Participation (coeff. 0,25)

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PUN UE07 Stage professionnel	21	Évaluation individuelle du rapport de stage et soutenance
PUN UE08 Mémoire	9	Évaluation individuelle du mémoire et soutenance

CC : Contrôle continu

CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ects est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2nde session :

- Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.
- Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session

Règles de compensation :

- Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

**Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4
Master**

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours :

Politique des bibliothèques et de la documentation

Année universitaire 2018-2019

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PBD UE1 Piloter une offre de services	6	Session 1 CC : 2 devoirs écrits (coeff. 0,5) CT : oral individuel (coeff. 0,5) Session 2 : oral individuel
PBD UE2 Concevoir et mettre en œuvre une politique documentaire	6	Session 1 CC : dossier individuel écrit (coeff. 0,5) et oral en groupe (coeff. 0,5) Session 2 : oral individuel
PBD UE3 Piloter un service documentaire et gérer le changement	6	Session 1 CC : fiche individuelle écrite (coeff. 0,2) CT : oral individuel (coeff. 0,8) Session 2 : oral individuel
PBD UE4 Piloter une bibliothèque numérique ou un projet numérique	6	Session 1 : CC : projet par groupe avec soutenance par groupe (coeff. 0,5) CT : examen écrit (QCM) de 2 heures (coeff. 0,5) Session 2 : fiche pratique individuelle écrite
PBD UE5 Initiation à la recherche	3	Session 1 CC : dossier individuel écrit (bibliographie et point d'étape sur le mémoire) Session 2 : dossier individuel écrit
PBD UE6 Anglais	3	Session 1 CC : présentation individuelle orale et participation (coeff. 0,5) CT : devoir individuel sur table (coeff. 0,5) Session 2 : travail individuel écrit, sur table

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
PBD UE07 Stage professionnel	21	Rapport de stage écrit et individuel
PBD UE08 Mémoire	9	Soutenance orale individuelle

CC : Contrôle continu

CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ects est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2nde session :

- Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.
- Le stage et le mémoire de fin d'études ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

- Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

**Modalités de contrôle des connaissances des semestres 3 et 4
Master**

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours :

Sciences de l'information et des bibliothèques, information scientifique et technique

Année universitaire 2018-2019

Semestre 3

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
SIBIST 1 Système de gestion et d'information documentaire	6	Session 1 : CC : travaux en binôme (coeff. 0,5) CT : contrôle sur table (coeff. 0,5)
		Session 2 : CT : contrôle sur table ou sur machine.
SIBIST 2 Méthodes et outils de traitement des données	6	Session 1 CT : Dossier individuel (coeff.0,5) CT : Contrôle sur table (coeff. 0,5)
		Session 2 : CT : contrôle sur table
SIBIST 3 IST et documentation d'entreprise	6	Session 1 : CC : travaux et exposé en binôme (coeff. 1/3) CT : dossiers en groupe (coeff. 1/3) CT : contrôle sur table (coeff. 1/3)
		Session 2 : CT : contrôle sur table ou sur machine
SIBIST 4 Communication et sociologie des organisations et des TIC	6	Session 1 CT : dossiers en groupe (coeff. 0,5) et exposés (coeff. 0.5)
		Session 2 : CT : épreuve sur table
SIBIST 5 Initiation à la recherche	3	Session 1 : CT : exposé
		Session 2 : CT : contrôle sur table
SIBIST 6 Anglais	3	CC : divers travaux, écrits et oraux

Semestre 4

Enseignements	ECTS	Modalités de contrôle
SIBIST 7 Stage professionnel	21	Mémoire de stage écrit et individuel (coeff. 0,6) et soutenance orale individuelle (coeff. 0,4)
SIBIST 8 Mémoire	9	

CC : Contrôle continu CT : Contrôle terminal

Pour chaque UE, l'obtention des crédits ECTS est conditionnée par l'obtention de la moyenne aux contrôles de connaissances correspondants.

Règles de 2^{de} session :

- Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.
- Le stage, le mémoire de fin d'études et l'anglais ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

- Pas de compensation des notes entre les unités d'enseignement.

Modalités de contrôle des connaissances

**DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT
« CADRE OPÉRATIONNEL DES BIBLIOTHÈQUES ET DE LA DOCUMENTATION »**

Année universitaire 2018-2019

Unités d'enseignements	ec ts	Modalités	
Séminaire de rentrée : Connaître et comprendre son environnement	-	-	-
UE1 Concevoir et mettre en œuvre des services aux publics et action culturelle	3	Production écrite	Travail individuel
UE2 Ressources numériques	4	Production écrite	Travail individuel
UE 3 Droit	-	-	-
UE4 Maîtriser les catalogues et l'indexation	7	Réalisation d'une fiche pratique	Travail de groupe
UE 5 Gestion dynamique des collections	6	Production écrite	Travail de groupe
UE 6 Management	10	Étude de cas	Travail en groupe
UE7 Renseigner les usagers	6	Production écrite	Travail en groupe
UE8A : Communiquer et valoriser collections et services /ou/ UE8B : Former les usagers /ou/ UE8C : Gérer le patrimoine	2	Production écrite /ou/ Étude de cas /ou/ Production écrite	Travail individuel Travail individuel Travail individuel
UE 9 Dossier documentaire numérique	10	Dossier documentaire numérique	Travail individuel
UE10 Stage professionnel	12	Rapport d'expérience	Travail individuel
Total ec ts	60		

Règles de 2nde session :

- Pour chaque enseignement, les étudiants ayant obtenu une moyenne inférieure à 10/20 à l'issue de la première session d'examen, bénéficient d'une seconde session.
- La modalité de seconde session pour chaque UE sera une production écrite sur le thème de l'UE en travail individuel.
- Le dossier de production documentaire final, ainsi que le stage professionnel ne peuvent pas faire l'objet de seconde session.

Règles de compensation :

- La compensation entre les notes au sein du diplôme n'est pas systématique.
- Le jury peut après examen des résultats, sous réserve que l'étudiant ait passé toutes les évaluations nécessaires à l'obtention du diplôme, décider de la compensation des notes entre unités d'enseignement